

ORDONNANCE COLLECTIVE

INITIER ET ADMINISTRER UNE MÉDICATION DE GLUCOSE PAR VOIE ORALE POUR LE TRAITEMENT DE L'HYPOGLYCÉMIE

OC-T-1

Date d'entrée en vigueur

Mars 2012

Date de révision

15 septembre 2015

Référence à un protocole

Protocole d'intervention lors d'hypoglycémie.

Professionnels habilités à exécuter l'ordonnance

Les infirmières et infirmiers habilités qui possèdent la formation, les connaissances et les compétences nécessaires.

Secteurs d'activités visés

- Centre de services Avellin-Dalcourt :
 - Programme hébergement;
 - Programme santé physique : santé ambulatoire, service des urgences et cliniques externes spécialisées;
 - Programme SAPA : service ambulatoire gériatrique (SAG) et unité de courte durée gériatrique (UCDG).
- Centre de services Comtois :
 - Programme SAPA : centre de jour.
- Point de service Saint-Paulin : services de santé courants;
- Point de service Saint-Alexis-des-Monts : services de santé courants;
- GMF : Clinique médicale St-Laurent.

Personne, groupe de personnes ou situation clinique visés

L'ensemble de la clientèle adulte des secteurs visés.

Activités réservées de l'infirmière

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;
- Exercer une surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques, y compris le monitoring et les ajustements du plan thérapeutique infirmier;
- Administrer et ajuster des médicaments ou d'autres substances lorsqu'ils font l'objet d'une ordonnance.

Médecins répondants

- Médecin traitant de l'hébergement et de l'UCDG;
- Médecin de garde du service des urgences et des points de services.

Indications et conditions d'initiation	Usager conscient avec une glycémie capillaire de moins de 4 mmol/L avec ou sans symptômes d'hypoglycémie.
Intentions thérapeutiques	Corriger l'hypoglycémie.
Contre-indications	Usager inconscient, se référer au protocole d'intervention lors d'hypoglycémie.
Limites/Référence au médecin	S/O
Directives	Administer la médication de glucose par voie orale (gel ou comprimé). Exemple : l'Insta-Glucose, le DEX 4 ou tout autre produit de substitution fournit par le service de la pharmacie selon le protocole d'hypoglycémie.
Référence aux méthodes de soins du CESS (anciennement l'AQESSS)	Administer un médicament par voie orale.
Sources	Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Le projet PRIISME diabète. Version 2011. CSSS DE LA VALLÉE-DE-LA-BATISCAN. <i>OC-M-D1 Diabète : Traitement de l'hypoglycémie</i> . Février 2009. CSSS DE TROIS-RIVIÈRES. <i>Ordonnance collective; appliquer le protocole d'hypoglycémie (numéro d'acte 5.76)</i> . Octobre 2009.

PROCESSUS D'ÉLABORATION

Rédigée par :

Annie Dubé, conseillère en soins infirmiers

Date : 2012-02-13

Validé par :

CECII

Original signé

Diane Bertrand, chef programme santé physique et
conseillère cadre en soins infirmiers

Date : 2012-02-29

Original signé

Jocelyn Milot, inf., M.Sc.
Directeur des soins infirmiers

Date : 2012-03-01

PROCESSUS D'APPROBATION

Approuvée par :

Original signé

Dr Martin Lamy,
Président du CMDP

Date : 2012-02-21

Original signé

Dr Guy Grenier,
Responsable médical GMF

Date : 2012-03-07

PROCESSUS DE MISE À JOUR

Révisée par :

Karine Bertrand, conseillère en soins infirmiers
Yvon Rousseau, chef du département de pharmacie

Date : 2015-09-10

Date : 2015-09-11

Validée par :

Annie Dubé
Cadre intermédiaire intérimaire en soins infirmiers

Date : 2015-09-12

Présentée au CMDP

Date : 2015-09-15